



la clé casse dans la porte, "vétusté" de la serrure

Par **laeti16**, le **30/11/2010** à **16:36**

Bonjour à tous,

J'ai emménagé il y a 1 mois dans un immeuble datant de 1977, géré par une agence pour un propriétaire particulier.

Hier soir je verrouille ma porte blindée équipée d'une serrure PICARD trois points et ce matin au moment de l'ouvrir de façon tout à fait normale, la clé casse dans la serrure! j'ai donc appelé un serrurier, ils sont venus casser la serrure complètement et la remplacer à l'identique, facture 2300 EUROS !!!!!!!

Mon assurance ne couvre apparemment pas (pas d'effraction).

J'ai re-consulté mon contrat de location, où il est spécifié que les réparations locatives sont à ma charge SAUF vétusté, malfaçon, etc ... (décret 87-712 du 26 aout 1987 du conseil d'état, que je viens de lire). Le serrurier a bien spécifié sur la facture que la serrure était vétuste.

L'agence gérant la location m'a dit de me tourner directement vers le propriétaire (normal??), ce que je vais faire par lettre recommandée avec AR, car il est dans le devoir de me rembourser les frais si ne me trompe pas?

merci d'avance pour votre aide.

Par **Claralea**, le **30/11/2010** à **18:42**

Bonsoir, vous auriez du l'appeler avant le serrurier car effectivement une porte blindée est à la charge du propriétaire et il aurait peut être pu venir pousser le morceau de clé à l'extérieur de la serrure avec sa propre clé. Et vous avez fait faire la réparation sans lui en parler auparavant, il risque de trouver la facture plutôt lourde.

N'avez vous pas moyen de le contacter par tel avant de lui envoyer une facture de ce montant là alors qu'il ne s'y attend pas. En plus, la facture est à votre nom ? Ca risque d'être difficile pour lui de se faire rembourser par son assurance

Par **laeti16**, le **30/11/2010** à **19:00**

bonjour et merci pour votre réponse.

J'ai de suite appelé mon propriétaire en même temps que j'attendais le serrurier, c'est quelqu'un de correct et je ne voulais pas lui envoyer la facture sans le prévenir. Il était dans le sud et ne pouvais donc pas venir m'aider. Quant à l'agence, ils m'ont dit en gros de me débrouiller !!!!

la facture est à mon nom mais l'appartement est quand même au nom de mon proprio; je l'ai rappelé ce soir et il s'est montré très compréhensif, il va se renseigner auprès de son assurance et moi auprès de la mienne.

Par **Claralea**, le **30/11/2010** à **19:13**

C'est bien, comme vous ne parliez pas d'avoir prevenu le proprio, je craignais qu'il tombe des nues et n'apprecie pas. Au pire, si besoin est, vous rappelez le serrurier pour voir s'il ne pourrait pas mettre la facture au nom du proprio

Par **Domil**, le **30/11/2010** à **20:35**

Vous avez fait faire un devis avant de remplacer la serrure ?
En fait tout va dépendre de la nature abusive ou non de la facture.